

 <p style="text-align: center;">CALCAIRES DE LA SAMBRE</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rue Blanc Callou 1 6111 LANDELIÉS</p> <p style="text-align: center;">www.calcairesambre.be</p>	<h1 style="margin: 0;">DEMANDE D'AUTORISATION DE VISITE</h1> <hr style="border: 1px solid black;"/> <h2 style="margin: 0;">FORMULAIRE DE DEMANDE</h2>
--	---

Je soussigné (nom, prénom)..... ,

responsable du groupe de (nombre)personnes désignées ci-dessous,

Demande l'autorisation de visiter le site des Calcaires de la Sambre, dans le but exclusif d'y rechercher des minéraux.

Date pour laquelle la visite est demandée : (uniquement samedi, dimanche ou jour férié)

Heure pour laquelle la visite est demandée : (horaire, compris entre 9h00 et 17h00)

Nous déchargeons la société « Calcaires de la Sambre » de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident qui pourrait survenir lors de notre visite. Nous avons pris connaissance de l'ensemble des règles ci-dessous et nous nous y conformerons. Plus particulièrement, nous déclarons avoir souscrit à une assurance qui nous couvre pour nos activités de prospection.

Personnes participant à la prospection	
1.	6.
2.	7.
3.	8.
4.	9.
5.	10.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Veuillez porter sur vous ce formulaire et la réponse positive de la carrière et les présenter spontanément au garde qui me les demandera. Demander une autorisation par visite ; • Veuillez être extrêmement prudents et ne pas approcher les zones qui semblent instables ; • Horaires de visite : uniquement les samedis et dimanches de 9h à 17h. Ces horaires sont très importants pour raisons de sécurité et toute personne trouvée sur le site en dehors de ces horaires sera exclue de la carrière sans autorisation d'y revenir; • Veuillez toujours prospecter à au moins deux personnes (pour pouvoir prévenir les secours en cas d'accident); | <ul style="list-style-type: none"> • Veuillez vous équiper en matière de sécurité (casque, lunettes, gants, bottines, harnais,...) ; • Ne pas circuler dans les zones impropres à la découverte de cristaux. Ne pas approcher les installations industrielles et les machines mobiles ; • Ne pas entrer avec des véhicules motorisés sur le site et y circuler exclusivement à pied. • Ne pas laisser de déchets sur place, et d'une manière générale, respecter les lieux (environnement, matériel) |
|--|--|

Ce formulaire ne tient lieu d'autorisation qu'accompagné de la réponse positive de la carrière.

Signature (non nécessaire par e-mail)

Numéro de téléphone du responsable du groupe :